dont on attendait la fabrication, ont été mis en circulation. La 9e légion de la garde nationale a ouvert des bureaux pour changer en monnaie de bronze, sans aucun agio, les billets des ouvriers et des classes les plus pauvres. Déjà plusieurs commerçans, à Naples même et dans quelques pays des environs, en avaient donné l'exemple.

Voici quelques détails sur l'application de la loi exceptionnelle concernant le *domicile forcé*, sorte de relégation dont la durée ne peut dépasser un an : La commission se compose du préfet, du procureur général de la Cour d'appel, du président du tribunal de première instance et de deux conseillers provinciaux. Sur 350 personnes arrêtées, 114 ont été mises en liberté, 95 envoyées devant les tribunaux, 141 condamnées au domicile forcé, dont 103 sont camorristes; 38 seulement étaient accusées de menées réactionnaires.

Les provenances de Marseille ont été soumises à quinze jours de quarantaine. P. David.

---

Le *Debat* de Vienne donne les renseignemens suivans sur les préliminaires de paix :

« L'Autriche sort de la Confédération. Le nord de l'Allemagne se constitue sous la direction de la Prusse. L'Autriche ne fait pas d'opposition à l'union des Etats allemands du sud sous la direction de la Bavière; mais il nous semble que cette stipulation ne règle pas définitivement la position de l'Autriche vis-à-vis des Etats allemands du sud. La question de la réorganisation de l'Allemagne fera probablement l'objet d'un Congrès européen, attendu que les traités de Vienne fournissent aux puissances l'occasion d'intervenir dans cette affaire européenne.

» Sous le prétexte d'arrondir son territoire, la Prusse a soulevé la question de la cession d'une partie de la Silésie, d'une étendue de 40 milles carrés, avec environ 100,000 habitans. Cette question a été définitivement résolue par cette déclaration catégorique de S. M. l'empereur : « Pas un pouce de terrain, pas une âme. »

» Par contre, le paiement d'une indemnité pour les frais de la guerre a été compris dans les préliminaires. Cette indemnité avait d'abord été fixée par la Prusse à 40 millions de thalers; mais, dans le cours des négociations et par suite de l'intervention énergique du représentant de la France, M. Benedetti, elle a été réduite à 20 millions de thalers.

» Les troupes prussiennes quitteront immédiatement une partie des provinces autrichiennes, en se retirant de la Basse-Autriche et de la Hongrie derrière une ligne de démarcation que l'on nous dit passer par Eger, Pilsen et Tabor, mais dont nous ne connaissons pas le prolongement ultérieur.

» L'évacuation du territoire autrichien aura lieu au fur et à mesure du paiement de l'indemnité mentionnée ci-dessus, et cessera à partir du moment où cette indemnité sera entièrement payée.

» Parmi les questions d'un ordre secondaire qui feront l'objet des négociations de la paix, figurent la construction du chemin de fer Glatz-Wildenschwert et le règlement de la question du diocèse de Breslau.

» Les Etats allemands qui ont pris part à la guerre contre la Prusse sont entrés, à l'exception de la Saxe, en négociations séparées avec la Prusse. La Saxe entre également dans la Confédération de l'Allemagne du nord, sous la direction de la Prusse. Les prétentions élevées par la Prusse à la possession de Leipsick et d'autres territoires de la Saxe ont été également abandonnées. La Saxe conserve son intégrité.

» Le correspondant qui nous fournit ces détails nous assure que les questions pendantes entre l'Italie et l'Autriche n'ont pas été traitées dans les négociations, parce que la Prusse est entrée en pourparlers exclusivement pour son compte.

» Un autre correspondant nous dit : Il est vrai que l'indemnité à payer à la Prusse sera supportée par l'Italie, qui, en dehors de l'indemnité pour le quadrilatère, devra reprendre une partie de la dette autrichienne correspondant au nombre des habitans de la Vénétie. Nous croyons aussi que des conditions de ce genre seront stipulées dans la convention avec l'Italie.

» Mais ces nouvelles ont besoin d'être confirmées, et nous sommes fondés à croire que les négociations qui se poursuivent à Nikolsburg ne traitent que les questions qui se réfèrent à la position de l'Autriche vis-à-vis de la Prusse et de l'Allemagne. »

---

On lit dans la *Correspondance Zeidler*, de Berlin :

« A l'occasion de la loi d'emprunt que le gouvernement se propose de présenter aux Chambres, il leur donnera un aperçu de la situation financière du pays. La représentation nationale verra avec plaisir, par cet exposé, que, malgré les immenses armemens qui ont été faits et malgré la guerre qui a mis à contribution toutes les ressources du pays, les finances de la monarchie prussienne et son crédit sont dans une situation très favorable. Il est désirable que les Etats de l'Electorat de Hesse soient convoqués bientôt, afin qu'ils puissent se prononcer sur la position future de leur pays vis-à-vis de la monarchie prussienne. On suppose que l'empereur d'Autriche va essayer de résoudre la question vénitienne par une négociation directe avec le roi d'Italie. »

On lit dans la *Gazette de Cologne* :

« Si, éblouie par ses victoires, la Prusse ne se contentait pas des immenses avantages qu'on lui accorde et voulait demander plus encore, non seulement elle remettrait en question tout ce qu'elle a acquis, mais elle serait à peu près sûre de tout perdre.

» Tout le midi de l'Allemagne déborde de fureur et de haine contre la Prusse, et cependant quelques brailliards demandent que la Prusse fasse entrer de force les Etats de l'Allemagne méridionale dans sa Confédération. Les princes de l'Allemagne méridionale grincent des dents à la seule pensée de renoncer à leur indépendance militaire et diplomatique au profit de la Prusse, et leurs sujets ne leur cèdent en rien en fait de haine contre les Prussiens.

» Si la Prusse voulait à toute force faire comprendre les Etats assez grands de l'Allemagne méridionale dans l'Etat fédéral qu'acceptent les petits Etats du Nord, croit-on que les souverains de Bavière et de Wurtemberg hésiteraient à invoquer les puissances étrangères, notamment la France, et à les appeler à protéger leur indépendance, ou pense-t-on que Napoléon III ne serait pas tout disposé à accorder cette protection ? Et si les troupes françaises entraient en Allemagne pour « sauver la liberté allemande », croit-on que l'Autriche hésiterait à soutenir ses alliés du Midi ? La Prusse, épuisée, serait donc obligée de commencer une nouvelle lutte désespérée, qui ne pourrait se terminer à son avantage. Voilà quelles seraient les conséquences de la politique conseillée par les gens irréfléchis. »

La *Gazette d'Augsbourg* contient les nouvelles suivantes de Wurtzbourg :

« 26 juillet. — Un grand combat se livre depuis ce matin près de Waldbuttelbrunn et Waldheim avec la coopération des Wurtembergeois et des Autrichiens. A dix heures, notre armée a opéré un changement de front. Les Prussiens n'ont pas accepté la bataille qui leur était offerte. Nous occupions d'excellentes positions, et tout était bien préparé pour le combat.

» 27 juillet. — Après un bombardement de deux heures, pendant lequel l'aile droite de la forteresse de Marienberg, le bâtiment de la Commanderie prit feu, beaucoup d'obus tombèrent dans la ville. On parvint à réduire au silence les batteries des Prussiens de Hochberg. A en juger d'après le feu de mousqueterie, notre infanterie poursuit les Prussiens. On dit que le général Hartmann a pris des munitions aux Prussiens. Peut-être l'attaque de ceux-ci sur Wurtzbourg ne masque-t-elle que l'intention de s'emparer du chemin de fer d'Ansbach. »

Le *Moniteur wurtembergeois* contient le rapport suivant du général de Hardegg, commandant de la division wurtembergeoise, sur l'affaire de Tauberbischofsheim, en date du 24 juillet :

« Les troupes royales avaient reçu l'ordre d'occuper le bourg de Tauberbischofsheim et les issues de la vallée le long de la route allant à Wurtzbourg, et de les défendre au cas où ils seraient attaqués. A peine venions-nous d'occuper le bourg, que l'attaque ennemie commença aujourd'hui à deux heures un quart du soir.

» L'artillerie ennemie nous fit éprouver d'abord des pertes assez sensibles, et comme elle occupait des positions protégées, nous fûmes forcés d'évacuer le bourg. Cependant je le fis attaquer immédiatement après par la plus grande partie de la 1re et de la 3e brigade; nous parvînmes à arrêter complétement l'ennemi dans le bourg et à empêcher ses batteries d'avancer.

» Après un combat de trois heures, qui, du commencement à la fin, eut un caractère très violent, la division wurtembergeoise fut relevée par la 4e division du 8e corps d'armée et l'artillerie de réserve. La 2e brigade (Fischer), qui eut à défendre un chemin de traverse, s'est battue également. Alors presque toutes les troupes de la division wurtembergeoise ont été au feu, et elles se sont en général très bien conduites. Les pertes, sur lesquelles je n'ai encore aucun renseignement exact, sont considérables. S. A. R. le prince Guillaume a assisté au combat depuis le commencement jusqu'à la fin. »

La *Gazette de Carlsruhe* dit sur la même affaire :

« Le combat de Tauberbischofsheim s'est terminé par la prise de cette ville par les Prussiens, après que les troupes fédérales eurent fait sauter le pont de la Tauber. Les Prussiens occupèrent également Dittigheim et suivirent les troupes fédérales dans la direction de Grossrinderfeld. Pendant l'affaire de Tauberbischofsheim, le 24, il y eut aussi, près de Werbach, un combat violent entre des troupes badoises, d'un côté, et des troupes oldenbourgeoises et prussiennes de l'autre. Les Badois se sont battus très bravement.

» Le 25, un fort combat d'artillerie a eu lieu près de Wenkheim et Ober-Altertheim, à proximité de Gerchsheim. La perte des troupes badoises est peu considérable, dit-on; celle des Bavarois est très forte. Les troupes fédérales se sont retirées vers Wurtzbourg. »

Le *Moniteur prussien* s'exprime comme il suit sur ces affaires :

« On mande du quartier général prussien d'Ober Altertheim (2 lieues au sud-ouest de Wurtzbourg), le 26 juillet, que la division Goeben s'est battue victorieusement le 25 contre le 8e corps de l'armée fédérale, près de Gerchsheim, sur la route de Tauberbischofsheim à Wurtzbourg; le même jour, la division Beyer a battu les Bavarois à Helmstadt, au sud de la route de Wertheim à Wurtzbourg; enfin les deux divisions Flies et Beyer réunies ont livré, le 26, de nouveaux combats victorieux aux Bavarois, près de Rossbrunn, sur la route de Helmstadt à Wurtzbourg. »

On écrit de Francfort, le 26 juillet :

« La contribution énorme qui a été imposée à la ville de Francfort a produit partout en Allemagne un très mauvais effet. Même des journaux qui sont partisans de la Prusse, comme la *Gazette du Weser*, la trouvent exorbitante. La ville de Francfort a 87,000 habitans, dont 70,000 au plus sont Francfortois. Les étrangers ne sont contribuables qu'à condition de posséder des propriétés dans la ville. En tout cas, cela fait 230 thalers, plus de 790 fr. par tête, c'est-à-dire 3,730 fr. par famille. C'est là une charge plus grande que celle de la dette publique d'Angleterre. Une contribution pareille imposée à la Prusse formerait la somme immense de 14 milliards de francs, et, même en n'en prenant que le cinquième, puisqu'on veut dire que la richesse de Francfort est le quintuple de celle de la Prusse, cela ferait plus de 2 milliards et demi.

» Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'une grande partie de la fortune de Francfort est de nature cosmopolite. Ainsi M. de Rothschild a transféré, dit-on, ses affaires à Paris à l'approche du danger, et n'a plus aucune propriété à Francfort. Il ne participerait donc pas au paiement de la contribution. Il en serait de même d'autres banquiers, et toute la charge retomberait sur la classe moyenne. » (*Gazette rhénane.*)

---

On lit dans la *Schutzenzeitung* du Tyrol :

« On nous communique le télégramme suivant :

*Le commandant des troupes au gouverneur prince Lobkowitz.*

« Quartier général de Trente, le 24 juillet.

» Hier, après-midi, les 16 compagnies qui, sous les ordres du major Bichler, du 59e régiment de ligne, se trouvent établies dans la vallée de Valsugana, ont été attaquées par la division du général Bixio forte de 10,000 hommes qui, du reste, doit encore être suivie par d'autres troupes.

» En face des préparatifs d'une attaque que Garibaldi, à la tête de 40,000 hommes, fait en même temps en Judicarie, ainsi que de l'intention manifeste où est l'ennemi de tourner notre flanc gauche par la vallée de Cembra, j'ai résolu de concentrer mes troupes dans la vallée de l'Adige, afin de pouvoir transporter la défense dans le Tyrol allemand. »

» Ce télégramme annonce la retraite des nôtres sur le Tyrol allemand. Dans l'état actuel des choses, toute résistance ultérieure dans le Tyrol italien exigerait des sacrifices en hommes que rien ne saurait justifier, attendu que nous nous trouvons dans l'impossibilité absolue d'occuper avec des forces suffisantes la partie italienne du pays qui est ouverte de tous côtés, tandis que, dans la partie allemande du pays, les défilés et les gorges et surtout la population compenseront amplement les avantages que l'ennemi peut jusqu'à présent avoir eus sur nous. »

On lit dans la *Gazette de Vienne* :

« Dans une correspondance publiée par un journal de Paris, *l'Epoque*, et datée du quartier général italien, il est dit que les troupes autrichiennes ont précipité d'une hauteur un garibaldien prisonnier, après lui avoir lié les pieds et les mains.

» D'après les renseignemens que nous avons pu nous procurer jusqu'ici, toute cette histoire est de pure invention. Il est parfaitement possible que pendant la lutte maint combattant ait été précipité dans l'abîme, et peut-être de braves soldats autrichiens ont-ils éprouvé le même sort; mais prétendre que les Autrichiens font subir à des prisonniers des traitemens pareils, c'est absolument contraire à la vérité. »

On lit dans la *Gazette de Trieste* :

« Un des navires autrichiens qui ont le mieux manœuvré à Lissa, c'est le vaisseau de ligne *Kaiser* (*l'Empereur*), commodore Petz, qui a évité avec la plus grande habileté trois chocs de l'*Affondatore* et lui a chaque fois lancé une bordée complète. Lorsque le troisième coup de l'*Affondatore* manqua, un énorme hurrah retentit sur ce navire.

» L'*Empereur* a eu sa cheminée endommagée; mais elle est déjà réparée, et le navire est tout prêt à combattre de nouveau. Il a été photographié hier. Les journaux italiens mentent donc impudemment lorsqu'ils prétendent que l'*Empereur* a été coulé.

» Après la bataille, les matelots de tous nos bâtimens montèrent dans les vergues et poursuivirent de coups de sifflet perçans la flotte italienne qui se retirait. »

---

Nous recevons communication d'une lettre écrite de Bade et dont voici un extrait :

« Notre ville, qui autrefois ne s'occupait que de fêtes et de plaisirs, a sa part des agitations qui troublent si profondément l'Allemagne. On parle du roi de Prusse comme à Vienne; on s'y entretient de M. de Bismarck comme à Paris.

» La nouvelle y est arrivée hier que les troupes badoises avaient pour la première fois rencontré les Prussiens. Elles se sont vaillamment comportées; mais, comme ailleurs les Autrichiens, elles ont dû battre en retraite après avoir perdu un assez grand nombre d'hommes, parmi lesquels quatre officiers tués sur place.

» Le pays a ses sympathies tournées du côté de l'Autriche; cependant, si la paix se fait, comme on l'assure, et si la reine de Prusse reparaît dans sa résidence accoutumée de Bade, comme on n'en doute pas, on s'apprête à lui faire un accueil enthousiaste. Après les épreuves cruelles de la guerre, les intérêts ont la voix plus haute que les passions. On peut supposer même que bon nombre d'habitans prépareront des drapeaux aux couleurs de la Prusse pour être les premiers à les arborer.

» En attendant, et malgré le bruit des dernières batailles, les plaisirs ne chôment pas. Si, au point de vue géographique, Bade est incontestablement en Allemagne, au point de vue de la tranquillité on pourrait croire que Bade est en Normandie. On n'y découvre pas un soldat, et un shako y serait un objet de curiosité.

» Quand je parle de l'absence des soldats, je me trompe : il y a des musiciens qui nous viennent d'un régiment de Weimar en garnison à Rastadt. Ils jouent à la satisfaction de tout le monde, et la foule les applaudit.

» Tout Allemand qui veut respirer à l'aise vient ici. L'autre jour, nous avons eu un débarquement de Francfortois qui fuyaient les proclamations du général Manteuffel. Le lendemain, les familles notables de Darmstadt sont arrivées. Il y a des Bavarois de Munich et des Saxons de Dresde. Ajoutez à ces populations des colonies de Russes, d'Anglais et de Français qui sont à portée de connaître les événemens sans courir aucun risque, et vous verrez que les promenades et les salons de Bade ne manquent pas de visiteurs.

» Nous avons eu un changement de ministère; ce pourrait être un changement de politique. Le successeur de M. d'Edelsheim n'est point encore connu; on ne pense pas cependant que ce soit M. le baron de Roggenbach, trop engagé dans le mouvement prussien. M. de Roggenbach se réserve. Il aura son rôle dans le prochain Parlement allemand.

» Quoi qu'il en soit, ceux qui penchaient le plus pour la guerre, ou tout au moins pour la résistance, inclinent aujourd'hui du côté de la paix. On veut bien encore ne pas entrer dans l'hégémonie prussienne, mais surtout on ne veut plus suivre l'Autriche dans sa ruine.

» Cette politique, qui se fait jour entre deux bals, ne semble pas dénuée de bon sens. » P. David.

---

Les opérations pour l'élection d'un député au Corps-Législatif dans la 2e circonscription de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Bucher de Chauvigné, ont eu lieu le 28 et le 29 juillet.

En voici le résultat approximatif :

Electeurs inscrits.. 34,431
M. Berger a obtenu.......... 19,233 voix.
M. de Falloux.............. 7,268

(*Moniteur du soir.*)

# Nouvelles étrangères.

ESPAGNE.

*Madrid, 28 juillet.*

Le gouvernement provisoire de la République dominicaine a conclu une convention avec les généraux du parti de Baez; il y a été stipulé les conditions suivantes :

1° Le général Buenaventura Baez est et demeure destitué de la présidence de la République dominicaine; en aucun temps il ne pourrait l'exercer de nouveau, ainsi que l'ordonne le Manifeste de la nation fait à Santiago le 24 avril 1866;

2° Toute candidature pour le commandement de la République demeure formellement exclue en attendant que le peuple dominicain, légalement appelé à ses comices, en décide autrement;

3° Les troupes sous les ordres des généraux antidissidens rentreront, comme eux et les autres chefs, dans leurs foyers avec une parfaite tranquillité, sans être inquiétées à raison de leurs opinions politiques, et il leur est promis un complet oubli du passé;

4° Les munitions et effets de guerre seront déposés à l'arsenal de Santiago.

(*Correspondencia.*)

---

**Concours agricole de Vauluisant.**

Cette fête annuelle, qu'a organisée sur sa terre de Vauluisant M. Léopold Javal, député de l'Yonne, a eu lieu pour la vingtième fois le 29 mai dernier. Comme d'habitude, elle avait attiré de toutes les contrées environnantes une foule considérable d'agriculteurs, empressés d'assister à ce concours d'intérêt tout pratique et de s'y disputer les prix de labourage, de fauchage, de maréchalerie, etc. L'entrain, l'intelligence, la perfection avec lesquels s'est soutenue cette lutte du travail agricole, ont imprimé une animation et donné un intérêt des plus vifs à cette solennité, vraie fête de famille, qui fait honneur à l'initiative privée à qui elle est exclusivement due. Fondé en 1847, alors que la France, qui compte aujourd'hui 600 comices agricoles, n'en avait pas plus de 150, le concours de Vauluisant n'aura pas été étranger au développement des institutions qui représentent et servent le mieux chez nous le progrès de l'agriculture nationale. — Après la distribution des prix, M. L. Javal a prononcé un discours où il donne aux agriculteurs d'excellens et sympathiques conseils, qui a obtenu d'eux un chaleureux assentiment. Nous regrettons que le défaut d'espace nous oblige de n'en citer que les passages suivans : Cherin-Dufontis.

« Les cultivateurs ne sauraient se réunir aujourd'hui sans causer un peu de la crise agricole dont tout le monde parle, surtout à Paris. Disons donc quelques mots de la situation de notre agriculture, dans le but d'apprécier entre nous la véritable mesure de ses souffrances, de ses besoins et aussi de sa persistance à lutter contre la mauvaise fortune, ce qui prouve qu'elle n'est pas trop malade......

» Ceux qui prétendent que l'agriculture française est en danger de périr sont aussi exagérés dans leurs appréciations que ceux qui demandent au gouvernement de la sauver. Non, vous le savez comme moi, l'agriculture n'est pas en péril, l'agriculture ne périra pas, et personne n'aura besoin de la sauver!

» Si nous avons à traverser une période difficile, c'est à nous de faire tous nos efforts pour vaincre les difficultés, et les difficultés seront vaincues. Rappelons-nous ce mot de nos pères qui leur fit accomplir autrefois des prodiges : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Cultivateurs, aidons-nous, et le ciel nous aidera. Faisons appel au plus puissant de tous les moyens de progrès : augmentons la valeur de l'homme en décuplant ses forces productives par l'instruction, qui lui donne à la fois conscience de son indépendance, de ses droits et de ses devoirs. L'instruction, sous toutes ses formes, conduit aussi bien à la moralité qu'à la richesse. Il ne faut pas l'oublier, s'instruire, c'est travailler, et rien n'est moralisateur comme le travail productif.

» Le gouvernement a de très grandes sympathies pour l'agriculture; il l'a suffisamment prouvé, et personne n'en doute, mais il ne dépend nullement de lui, ni d'abaisser le prix de nos produits, ni de faire vendre ces produits plus cher. Il peut, par des mesures intelligentes, faciliter nos opérations, alléger nos charges, améliorer nos voies de communication avec les marchés d'approvisionnemens, où les denrées que nous produisons trouveront un placement plus facile et plus avantageux; mais son action est tout naturellement limitée à des mesures générales; il ne peut modifier ni directement ni indirectement la valeur des choses........

» Quelle est la situation de notre agriculture dans l'Yonne? Elle ne diffère pas de la situation générale de l'agriculture française. Le blé y est à bas prix, comme partout, et, comme partout, le cultivateur voudrait vendre son blé plus cher. Il a raison. Mais certaines conditions sont plus fortes que notre volonté, et il faut bien savoir supporter ce qu'on ne peut pas empêcher.

» Pourquoi le blé est-il à bas prix? Est-ce parce que la loi de 1861, comme on l'a dit à la Chambre et ailleurs, a inondé le pays de blés étrangers? Il suffit d'ouvrir les yeux et de consulter les faits, sans parti pris, pour voir qu'il n'en est rien. La liberté du commerce des céréales a facilité une grande importation des blés de 1861 à 1862, c'est-à-dire lorsque notre récolte offrait un déficit de 16 millions d'hectolitres sur la consommation moyenne, déficit qui nous eût condamnés, sans la liberté du commerce, à une quasi-disette. Faut-il reprocher à la loi de 1861 d'avoir sauvé de la faim les populations laborieuses des campagnes aussi bien que celles des villes?

» Deux récoltes extraordinaires, comme cela arrive souvent, évaluées à 116 millions et à 111 millions d'hectolitres, et une bonne récolte ordinaire, évaluée à 95 millions, ont suivi l'année désastreuse de 1861. Les importations ont rapidement diminué, tandis que nos exportations suivaient un mouvement contraire. Ainsi, en 1865, notre importation de blés étrangers était de 2 quand notre exportation était de 6. Aujourd'hui même, quand il entre 1 hectolitre de blé étranger en France, il sort pour la consommation étrangère 12 hectolitres de blé français!

» En présence de ces chiffres positifs, devons-nous imputer à la liberté du commerce l'abaissement des prix des céréales? Evidemment non. D'autant plus que, sous le régime de l'échelle mobile, que quelques uns regrettent sans y avoir bien réfléchi, les prix ont été souvent plus avilis qu'ils ne le sont aujourd'hui.

» Quelle est donc la cause de cette baisse? Mon Dieu! cette cause n'est pas un mystère, et elle n'est le résultat d'aucun acte imprudent ou coupable; elle est toute naturelle, et en vérité nous serions bien ingrats si nous la maudissions. La cause de la baisse, c'est le progrès agricole; la cause de la baisse, c'est aussi le beau temps que le bon Dieu nous a donné depuis cinq ans. Faut-il repousser le progrès? faut-il nous plaindre des bienfaits de la Providence qui bénit nos moissons?..............

» Puisque le débouché nous manque chez nous, il faut le chercher à l'extérieur; c'est le rôle du commerce, et il y parviendra si on le laisse libre d'agir selon ses intérêts, qui sont aussi les vôtres. Nous avons auprès de nous des pays grands consommateurs de blé : l'Angleterre, qui demande chaque année de 15 à 20 millions d'hectolitres à l'étranger, la Belgique, la Suisse, la Hollande, etc.

» Quand nous aurons, grâce à la liberté et à la stabilité de notre législation, lié des affaires suivies avec tous ces pays, nos blés connaîtront le chemin de leurs magasins, et le retour des baisses exagérées, dont l'échelle mobile ne nous garantissait pas, deviendra absolument impossible. »

# Faits divers.

Par décret en date du 29 juillet, l'intérim du ministère de la justice et des cultes, confié à S. Exc. M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, a cessé; S. Exc. M. Baroche a repris ses fonctions. (*Moniteur.*)

— Le marquis de La Valette, ministre de l'intérieur, est parti aujourd'hui pour Vichy.

— Nous avons le regret, dit le *Moniteur du soir*, d'apprendre la mort de M. Richebé, maire de Lille.

M. Richebé est mort hier, 29 juillet, des suites d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

— On lit dans le *Commerce breton* du 27 juillet :

« Un douloureux événement vient d'atteindre trois familles de nos braves marins.

» Le capitaine au cabotage Antoine, bien connu à Saint-Malo par son expérience de la mer, avait été chargé de conduire de Londres à Saint-Malo un petit bateau à vapeur nommé l'*Etincelle*. Son équipage se composait de son fils, d'un matelot, Jean-Marie Bertin, du novice Camille Fauvel et du mécanicien anglais John Stephenson.

» La traversée de la Manche et le voyage jusqu'au Havre s'effectuèrent à merveille, malgré le mauvais temps qui a régné pendant les premiers jours de juillet, et il y arriva le samedi 14 juillet.

» On ne peut apprécier par suite de quelle fâcheuse inspiration il s'arrêta dans ce port jusqu'au lundi soir 16 juillet, et se remit en route pour Cherbourg pendant une nuit assez obscure.

» Hier matin, le commissaire de la marine de Saint-Malo a reçu l'avis de celui de Barfleur qu'il avait été recueilli à la côte diverses épaves provenant dudit steamer.

» Jusqu'à présent on n'a aucune nouvelle de l'équipage. »

— On écrit de Saint-Amand au *Courrier de Bourges* :

« Mardi 24 juillet, dans la soirée, un violent orage s'est déchaîné sur Saint-Amand et ses environs; le tonnerre a éclaté avec fureur, la pluie est tombée par torrens, à ce point que certains propriétaires avaient 10 centimètres d'eau dans leurs écuries.

» On dit que la foudre a laissé des traces de son passage dans bien des endroits, entre autres dans la commune de Meillant.

» Le tonnerre serait tombé sur la maison de M. Auguste Gesset, cafetier à Meillant.

» Le fluide, comme une boule de feu, se serait abattu sur une cheminée, et là, se divisant en deux parties, l'une aurait suivi l'intérieur de la cheminée, aurait pénétré dans une chambre basse où, après avoir laissé des traces de feu dans toutes les parties garnies de fer, aurait brisé plusieurs carreaux et pièces de bois à la fenêtre et à la porte, puis aurait disparu.

» L'autre partie, suivant l'extérieur de la cheminée, aurait parcouru le pignon en consumant les lattes et brisant les tuiles, aurait gagné la route en renversant trois femmes assises devant une porte.

» Personne n'a été blessé; cependant un voisin a ressenti sur la tête une commotion dont il souffre encore.

» Les dégâts sont peu importans. »

— On cite encore un curieux effet produit pendant le dernier orage : Entre Pantin et Romainville, sur un site élevé près duquel se trouve un four à chaux, un gros orme a été atteint par le fluide et fendu de haut en bas. Une partie de l'arbre a été renversée et dispersée, tandis que l'autre est restée debout. La moitié qui a résisté à la foudre est évidée dans toute sa longueur et ressemble à ces troncs d'arbres creusés par les sauvages, qui en font des pirogues. Bien que la moitié de l'orme restée debout n'ait plus que son écorce et une assez mince partie du bois auquel elle adhère, les rameaux en sont restés frais et verts, absolument comme ils l'étaient avant l'orage. On vient d'assez loin pour voir cet arbre. (*Patrie.*)

— On écrit de Chauny au *Journal de l'Aisne* :

« Un incendie considérable a détruit, dans la nuit du 26 au 27 juillet, le magnifique chantier de M. Gruit-Mauguier. La perte en instrumens et en bois de construction est évaluée approximativement à 35,000 fr. Elle n'est couverte qu'en partie par une assurance.

» Le feu a pris vers minuit et demi par l'atelier de menuiserie. En quelques minutes, le foyer est devenu d'une intensité extrême. On le comprend facilement en pensant qu'un wagon complet de bois de sapin avait été remisé la veille, et que les matières atteintes par le feu dès l'abord étaient parfaitement sèches. Une grande quantité de bois travaillés, prêts à être posés, ont été la proie des flammes.

» Tout l'outillage de charpente, tout le matériel de la scierie mécanique sont détruits.

» M. Hébert, maire de la ville, arrivé des premiers sur le théâtre du sinistre, a organisé le sauvetage de ce qu'on pouvait sauver; il s'est mis à la tête de quelques hommes dévoués, et, malgré l'ardeur du foyer incandescent, il a réussi à produire une solution de continuité.

» Plusieurs pompiers ont été blessés légèrement. M. Rabeul, adjoint, les officiers de la garde nationale, le lieutenant de gendarmerie, le commissaire de police, n'ont quitté la place qu'après avoir conjuré tout danger. »

— On lit dans le *Mortainais* :

« Le nommé Cinoux, condamné aux avant-dernières assises de Coutances, et déposé dans la maison d'arrêt de Mortain, en attendant son transfèrement aux assises de la Mayenne, a réussi à s'évader. Il aurait, d'après ce que l'on nous dit, profité d'une échelle déposée dans une des cours où l'on opère quelques réparations; puis, ayant gagné la crête du mur, il se serait laissé glisser du côté des jardins, dans le chemin de ronde. »

— On écrit de Charleville :

« Un crime ou plutôt plusieurs crimes successifs viennent de se découvrir à Nouzon, petite ville située à 6 kilomètres de Charleville, sur la Meuse, et l'une des stations du chemin de fer de Paris à Givet.

» La femme P..., à peine mariée, menait une si mauvaise conduite, que son mari, homme ouvrier, qui ignorait sa vie antérieure, fut contraint de la quitter et s'éloigna du pays.

» Restée seule, elle ne cessa de se livrer à ses

---

— C'est un gaillard, dit Batiste, qui sait son affaire.

— J'ai vu, dit Damcke, des choses de lui qui m'ont fort intéressé.

— Vous n'attendez pas, repris-je, que je vous fasse l'analyse de tous les morceaux qui composent la partition. M. Jules Cohen est un musicien de beaucoup de talent, et, quoique jeune, d'un talent très formé. La musique de *José-Maria* est animée, brillante, d'un ton chaud et vigoureux, pittoresque parfois. Elle est pleine de verve et d'esprit. Il n'y a pas d'italien dans cette musique; il n'y a pas d'allemand non plus, sauf certaines réminiscences des formes de Meyerbeer, de Weber. M. J. Cohen est un pur Français, un Français de l'Opéra-Comique; c'est là qu'il est né, c'est là qu'il vit, là qu'il s'est développé, et c'est encore là qu'il mourra. Il est bien l'élève, le disciple et parfois l'émule d'Adam, d'Hérold, de M. Auber qu'il imite de prédilection. J'ai noté sur mon carnet cinq ou six des motifs les plus saillans de *José-Maria*. Les voilà; vous pouvez les examiner; mais il faut voir à quelle situation ils appartiennent et de quelle manière ils sont développés. Ce n'est pas certes l'habileté qui manque à M. J. Cohen, ni la science de l'instrumentation, ni la connaissance des voix. J'ai noté, dans le premier acte, après une introduction fort heureusement conçue, et dont toutes les parties jettent de l'animation sur la scène, un chœur en *sol* mineur d'un fort bon style, et qui signale, par son mouvement agité, le péril auquel Diana vient d'échapper. Dans les couplets de Diana : *J'ai vingt ans*, on trouve une jolie imitation d'Auber. C'est bien là la légèreté de touche, l'allure vive et cadencée, l'emploi de la syncope sur un temps donné de chaque mesure, qui distinguent la manière de l'auteur du *Domino noir*. N'imite pas qui veut de cette façon. Un autre air de Diana : *Toujours là pendant ce long voyage*, est remarquable et par une mélodie fort gracieuse et par une orchestration des plus piquantes; les dessins des cors s'y entrelacent dans des *traits* de flûtes et de hautbois qui semblent empruntés à *Obéron*. L'air de Carlos : *Adieu, Madame*, présente, à la deuxième ou à la troisième reprise du motif, un contre-point *pizzicato* d'une rare élégance.

Je vous recommande, dans l'introduction du second acte, un solo de violoncelle d'une belle largeur et un chœur derrière la coulisse dont la dernière phrase a tout à fait la couleur du pays. Puis viennent de très jolis couplets de Nisa : *Un secret, un secret*, en *la* mineur, et le duo de Nisa et de Dinero : *Il avait, entre nous, été fort téméraire*. Ce duo est un modèle de dialogue, de fine raillerie. C'est dégagé, svelte, spirituel. Le motif surtout : *C'était le soir, le ciel était fort noir*, est ramené de la manière la plus habile, et les tenues des violons sur la grosse corde donnent à ce passage un air mystérieux d'un effet charmant. Puisque j'en suis sur ces deux morceaux, les couplets : *Un secret* et le duo, je dois dire que Mlle Bélia, qui chante l'un et l'autre, s'y montre tout simplement ravissante de gentillesse, de verve et de grâce piquante.

— Sans avoir vu la pièce, dit Berlioz, je suis convaincu que ton observation est juste.

— Et c'est aussi mon avis, dit Damcke.

— Et c'est aussi mon opinion, dit Batiste.

— Je ne dirai qu'un mot du troisième acte, qui commence par un bon chœur de Mexicains, lequel est suivi de la jolie scène de l'altercation entre Dinero et Nisa. Je signale en passant un trio très vif entre Diana, don Fabio et Correga, et surtout un air excellent, quoique très court, de Diana : *Partez, partez*, où se trouve une phrase délicieuse : *La voix qui me dit : Je t'aime.* Mais vous ne savez pas une chose, mes amis? M. J. Cohen a commis un unisson à la fin d'un duo passionné de ce troisième acte. Et j'en suis bien aise, non pas que j'aime les unissons, car si je les aimais, je chercherais les occasions d'en entendre, et je ne puis pas les souffrir; mais parce que je suis enchanté, après tous les éloges que j'ai donnés au musicien, de lui décocher une bonne critique, et de faire, comme l'on dit, mes réserves.

Maintenant les acteurs, dit Berlioz. Tu nous a parlé de Mlle Bélia; voyons les autres.

Quant au débutant Melchisédec, dis-je, il a une voix de baryton juste, étendue, souple, toutefois d'un timbre peu éclatant. Il a besoin d'acquérir de l'aplomb, du style, et de se défaire de certaines vulgarités de débit. Il a tout ce qu'il faut, du reste, pour devenir un sujet distingué, et, à la première scène, il a obtenu un *bis* très honorable dans les couplets : *Vive l'ivresse du jeu!* Mme Galli-Marié est une très séduisante Diana; elle a les allures d'une grande dame, chante à ravir et joue avec une noble aisance. Ce n'est pas sa faute si le rôle de Diana Armero n'offre pas ce caractère un peu fantasque, ce cachet d'originalité ou cette passion jalouse qui conviennent si fort au talent de cette jeune et brillante artiste. Montaubry chante le rôle de Carlos avec cet art consommé, cette habileté, cette suavité et cette pureté que nous lui connaissons. Ponchard chante peu; mais le peu qu'il chante, il le chante en perfection. Il est très amusant et naturel dans le rôle de Dinero, et Nathan rend parfaitement le rôle de S. Exc. Correga, un juge intègre et gourmand, plus gourmand qu'intègre. M. Jules Cohen doit être content de son orchestre et de ses chœurs. La pièce est montée avec le luxe et le goût que MM. de Leuven et Ritt mettent en toutes choses ..............

.........................

Maintenant, Messieurs (ce n'est plus à mes compagnons de voyage que je m'adresse, mais à vous, lecteurs), n'allez pas vous figurer que je vais mettre en scène le compte-rendu du concours de Louvain, comme je me suis permis de mettre en scène le compte-rendu de l'opéra de *José-Maria*. N'oublions pas que nous sommes appelés à Louvain, une ville d'études, une cité académique, pour traiter de graves questions d'art religieux, liturgique et musical. Il faut prendre un ton convenable à la circonstance. On a mis à notre disposition une des salles de l'Université catholique. Le jury est au grand complet. Voici sa composition :

Pour la Belgique : MM. Fétis, maître de chapelle du roi; Soubre, directeur du Conservatoire de Liége; Gevaert, compositeur, à Paris; chanoine de Vroye, de Liége, président.

Pour la France : MM. Hector Berlioz; J. d'Ortigue; Saint-Saëns, organiste de la Madeleine à Paris; E. Batiste, professeur au Conservatoire de Paris.

Pour l'Allemagne : MM. Ferd. Hiller, maître de chapelle royal et directeur de musique à Cologne; Damcke, du Hanovre, à Paris; Ferd. Kufferath, à Bruxelles.

Pour la Hollande : M. Verhulst, directeur de *Felix Meritis*, à Amsterdam.

Pour l'Angleterre : le R. P. Maher, S. J., à Londres.

Secrétaire : X. van Elewyck, docteur en sciences politiques, à Louvain.

Le jury devait être européen pour un concours européen. Les concurrens, au nombre de 75, appartiennent aux pays dont les noms suivent : Belgique, France, Angleterre, Autriche, Prusse, Bavière, Wurtemberg, duchés allemands, Rome, Italie, Espagne, Hollande.

Aux termes du programme, les envois devaient se composer d'une messe à quatre voix, plus du graduel de la nouvelle messe de l'Immaculée Conception, d'un offertoire et d'un motet *ad libitum*. Le jury a consacré les trois journées des 18, 19 et 20 juillet à l'examen de ces 75 numéros; et le 20 juillet, au soir, tout en constatant « que les conditions du programme étaient » très difficiles à remplir, et que les lauréats n'y avaient point satisfait d'une manière complète », il a décerné les trois prix suivans :

1er prix : Médaille d'or, plus une somme de 1,000 fr., à M. Edouard Silas, compositeur néerlandais, organiste d'une église catholique de Londres.

2e prix : Médaille de vermeil, plus une somme de 500 fr., à M. Godefroid Preyer, maître de chapelle de la grande cathédrale de Saint-Etienne, à Vienne.

3e prix : Une somme de 250 fr. à M. Jean Habert, organiste à Gmunden, en Autriche.

Le jury a vivement regretté que les auteurs des œuvres dont les devises suivent n'aient point pu être admis au concours :

*Soli Deo gratia,*
*Ich Dien.*

Ces regrets ont été unanimement exprimés pour la première de ces partitions.

Quelques mots maintenant sur l'origine de ce concours. En 1860, un Congrès eut lieu à Paris pour la restauration du plain-chant et de la musique d'église, par les soins de M. l'abbé Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans, et du directeur-rédacteur de *la Maîtrise*. Un des hommes les plus justement considérés en Belgique, M. le chevalier Xavier van Elewyck, érudit et compositeur, fut chargé d'y représenter la Belgique, et s'y fit remarquer, non seulement par des connaissances musicales aussi profondes que variées, mais encore par un talent oratoire, une parole entraînante et communicative qui lui valurent, au sein de cette assemblée, de véritables triomphes. Une étincelle part d'un foyer et va allumer un autre foyer à une distance éloignée. M. van Elewyck fut une de ces étincelles et il devint l'âme du foyer nouveau. Ce foyer nouveau fut le Congrès de musique religieuse de Malines de 1863 et 1864. M. van Elewyck trouva dans M. l'abbé de Vroye, chanoine de la cathédrale de Liége et président du Congrès, un savant dévoué autant que modeste, exerçant une haute influence en Belgique dans les questions de plain-chant et de musique sacrée, et, de plus, un esprit d'un tact exquis, d'une mesure parfaite, joint au caractère le plus aimable et le plus conciliant (1). Or, un des vœux du Congrès de musique religieuse de Malines a été réalisé par le concours auquel nous venons d'assister. Ce concours honorera ceux qui l'ont fondé; il aura en Europe un retentissement en rapport avec l'importance qu'ont acquise à notre époque les questions d'art religieux, et pour ceux qui ont eu l'honneur de siéger dans le jury, ils mettront au nombre de leurs souvenirs les plus précieux les quelques instans qu'ils ont passés dans cette réunion d'érudits et d'artistes éminens.

Avant de terminer, faisons une dernière et rapide excursion sur les théâtres.

A l'Opéra, la reprise de *la Juive* a eu un grand succès avec Villaret, qui a supérieurement chanté l'air du quatrième acte, et Mlle Mauduit qui s'est fait fort applaudir dans le rôle de Rachel. Cette reprise a été suivie de celle de *Roland à Roncevaux*, où Dulaurens s'est montré musicalement armé de pied en cap, et où la même Mlle Mauduit a rendu le rôle d'Alde de la manière la plus touchante et la plus dramatique.

Les habitués de l'Opéra-Comique ont fêté triomphalement la rentrée de Mme Ugalde dans *Galathée*, et M. Gounod a dû se féliciter avec tout le public que le rôle de la comtesse Sylvie ait passé entre les mains de Mlle Bélia. Hier, Mlle Lobat débutait dans *la Fille du régiment*. Cette cantatrice possède une jolie voix, mais elle est possédée elle-même par une peur qui ôte à cette voix tout son charme. Aujourd'hui, c'est Mlle Marie Rose, qui débute fort heureusement dans le rôle de la reine, du *Pré aux Clercs*, un rôle peu en rapport, du reste, avec la jeunesse de cette aimable artiste. Puis nous l'applaudirons dans le rôle de Benjamin, de *Joseph*. La musique si belle, si simple et si naïve, de Méhul, doit bien aller à Mlle Marie Rose.

N'oublions pas de mentionner Mlle Dupuy, qui vient de faire sa rentrée dans le rôle d'Isabelle, du *Pré aux Clercs*, et qui y a obtenu un légitime succès.

J. d'Ortigue.

(1) Ces deux savans viennent de publier un volume intitulé : *De la musique religieuse. Les Congrès de Malines (1863 et 1864) et de Paris, et la législation de l'Eglise sur cette matière.* In-8° de 340 pages. Bruxelles et Louvain. — Il n'est aucun compositeur de musique sacrée, aucun organiste, aucun maître de chapelle qui puisse se dispenser de consulter cet ouvrage, dans lequel ont été recueillis avec le plus grand soin tous les documens faisant autorité en fait de musique religieuse, et les règles et les décisions de l'Eglise relativement à l'emploi de la musique dans les temples.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France